

**SUJET
N°7****ANONYMISATION - OPPORTUNITÉ OU
DÉFI TECHNIQUE ?**

Questions directrices : L'anonymisation est un sujet techniquement difficile qui nécessite des compétences spécialisées avancées. Que peut faire une ONG - qui ne dispose généralement pas de ces compétences pour anonymiser correctement ses données ?

**BONNES PRATIQUES**

En amont :

- Vérifier que l'anonymisation est indispensable car son processus est irréversible
- Réduire la quantité d'informations sensibles disponibles
- Vérifier que vous avez des compétences techniques en interne ou sinon faire appel à des consultant-es externes
- Procéder à une évaluation des risques
- La décision d'anonymisation doit être prise avant la collecte
- Former le personnel sur les procédures d'anonymisation

Lors de l'anonymisation :

- Utiliser des logiciels de masquage de données pour cacher les données personnelles lorsque cela est nécessaire (par exemple Tonic.ai, Delphix, Imperva, etc)
- S'assurer de ne pas altérer les données globales en les anonymisant
- Informer les parties prenantes sur les processus d'anonymisation

**PRATIQUE À ÉVITER**

- Anonymiser sans vérifier que vous avez les compétences techniques nécessaires pour éviter de supprimer trop d'informations
- Partager des données avec l'extérieur si vous n'êtes pas sûr-e de la qualité de l'anonymisation
- Ne pas conserver de sauvegarde durant le processus d'anonymisation
- Masquer partiellement les données personnelles et considérer que c'est anonymisé